MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 12 mars 2014

PREAVIS N° 5/2014

Reconstruction du bâtiment de la voirie
Les Chenevières, Le Sépey

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Ce préavis a pour objet de proposer au Conseil communal la démolition et la reconstruction de l'une des bâtisses de la déchetterie communale sise au lieu-dit Les Chenevières, Le Sépey.

2. Préambule

Le hangar dont il est question a été construit à l'époque par l'équipe de la voirie au début des années septante en partie avec des matériaux de récupération. Cette infrastructure est implantée partiellement sur l'ancienne décharge des Golattes sans fondations spécifiques. Elle repose directement sur le terrain et, dans une proportion congrue, sur un empierrement lequel est séparé des 10 cm de béton qui constitue la dalle par un treillis et deux feuilles de plastique.

Actuellement, cette construction présente un risque important d'effondrement susceptible de créer un danger pour les usagers. Son obsolescence fait que seule une démolition peut être retenue. Ces précisions nous paraissent fondamentales afin d'expliciter et de justifier l'importance des travaux envisagés. En sus, il est prévu d'édifier un quai en vue de permettre un accès plus aisé à la benne destinée à la récupération du papier à l'instar de celles qui sont déjà à disposition du public.

3. Travaux

Aux fins de respecter la loi sur les marchés publics, nous avons opté d'appliquer la procédure dite sur invitation. Pour ce faire, un bureau d'architecture ainsi qu'un ingénieur ont été mandatés avec pour mission principale d'étudier et mettre sous toit un projet, de dresser les plans pour mise à l'enquête, d'établir un cahier des charges pour chaque corps de métier et contrôler les soumissions une fois rentrées.

Il sied de mettre en exergue que deux postes principaux relèvent de la maçonnerie et béton armé ainsi que de la charpente.

L'équipe communale se chargera de divers travaux : démolition et évacuation de la halle existante, dépose partielle de la clôture métallique, ensemencement, etc.

Après rentrée et contrôle des soumissions, nous sommes à même d'établir l'investissement précis permettant une reconstruction du hangar dont il est question ci-avant, à savoir :

Maçonnerie	Fr.	131'795.00
Charpente	Fr.	74'733.00
Ferblanterie-couverture	Fr.	19'530.00
Portes	Fr.	11'722.00
Electricité	Fr.	12'895.00
Imprévus	Fr.	10'000.00
Honoraires architecte	Fr.	23'226.00
Honoraires ingénieur	Fr.	27'596.00
Géomètre	Fr.	1'587.95
	Fr.	313'084.95
TVA 8 %	Fr.	25'046.80
	Fr.	338'131.75
CAMAC	Fr.	995.00
Frais de mise enquête	Fr.	388.00
Total	Fr.	339'514.75
Arrondi à	Fr.	340'000.00

4. Financement et amortissement

Cette opération nécessitera d'être financée par un emprunt dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal et son amortissement s'effectuera par le biais des taxes relevant des ordures ménagères.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal no 5/2014 du 12 mars 2014,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 340'000.00 (trois cent quarante mille francs) destiné au financement des travaux de reconstruction du bâtiment de la voirie, aux Chenevières, rière Le Sépey ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement par le biais du compte à taxes relevant des ordures ménagères.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic

Annie Oguey

La Secrétaire

Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mars 2014

Délégué municipal : M. Claude Tommasini, Municipal

410.01.01-2124/CT
5-2014/voirie